

Animation du club

I – DOUER DE VIE ...

Le terme “animer” recouvre plusieurs significations très parlantes :

- ❖ impulser,
- ❖ être à l'origine de l'activité,
- ❖ stimuler,
- ❖ communiquer son enthousiasme et donner de la vie à un groupe.

II – QUI DOIT ANIMER LA VIE DU CLUB ?

Le président qui prendra appui, d'une part, sur son équipe dirigeante et, d'autre part, sur des adhérents du club sensibles et ouverts à cet aspect. Par ailleurs une intégration réelle des jeunes à la vie de l'association pourra être un plus indéniable. Les salariés éventuels du club pourront être les moteurs de la mise en oeuvre de la politique d'animation.

III – ANIMER, OUI, MAIS COMMENT ?

Le président de l'association devra, de façon concertée :

- ❖ mobiliser l'assemblée générale autour d'un ou plusieurs projets,
- ❖ garder un cap, une direction, des objectifs connus et partagés par l'équipe dirigeante et les adhérents,
- ❖ prendre en compte les attentes exprimées au sein de l'association,
- ❖ formaliser l'élaboration d'un plan de développement du club (voir fiche spécifique),
- ❖ impliquer réellement les membres de l'association,
- ❖ motiver son équipe, d'une part en valorisant les engagements positifs, d'autre part, en développant les moments de convivialité et en mettant régulièrement en évidence les effets bénéfiques pour l'association des actions menées par chacun. Ce dernier point aura également pour effet de fidéliser les dirigeants et adhérents qui s'investissent,
- ❖ développer de façon importante la communication interne (gazette du club, panneau d'affichage, site Internet, temps de convivialité et de rencontre...),
- ❖ favoriser au sein de l'association l'expression du besoin d'accomplissement de chacun en confiant aux personnes des responsabilités à la mesure de leurs aptitudes, de leur disponibilité et de leur motivation,
- ❖ répartir les tâches et organiser leur suivi,
- ❖ mettre en place des réunions régulières pour entretenir la dynamique d'action et mettre en oeuvre de façon concrète les principes du travail en équipe, de la transparence de gestion et du respect de la démocratie associative,
- ❖ développer les liens entre l'équipe dirigeante et les adhérents afin, notamment, d'optimiser chez ces derniers le sentiment d'appartenance au club et le passage du comportement de consommateur à celui d'acteur de la vie du club,
- ❖ identifier les besoins de formation au sein de l'association et y répondre au mieux,
- ❖ porter à la connaissance des bénévoles les mesures existant en leur faveur,

- ❖ prévenir les éventuels conflits salariés/bénévoles en définissant clairement les rôles de chacun,
- ❖ favoriser l'ouverture aux nouvelles technologies.

IV – CONCLUSION

Actuellement, la gestion et l'animation d'une association sportive s'inspirent clairement des logiques d'entreprises :

- ❖ gestion des ressources humaines,
- ❖ méthodologie de projet,
- ❖ gestion économique et financière,
- ❖ communication,

mais l'absence de but lucratif engendre des spécificités.

Le but de ces modes de fonctionnement est de tendre vers une plus grande efficacité. Si, culturellement, historiquement, les associations étaient éloignées de cette préoccupation de rentabilité, on note qu'actuellement les choses changent. La nécessité de pérenniser les emplois créés notamment dans le cadre du dispositif des emplois jeunes, l'évolution nette de la demande des Français en matière de pratique sportive font que les associations, si elles ne veulent pas être en marge des évolutions de la société, doivent réfléchir plus profondément sur leurs objectifs, leurs modalités de fonctionnement et leur projet associatif.